



COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE

17 octobre 2019

Présents : Christian ARAUZ, Frantz BRAULT, Denis CANUT, Danielle DAUSSEING, Luc DRUGEAT, Alain GRANCHAMP, Alexis HEIMROTH, Jean-Claude HEYRAUD, Myriam KANCHINE, Grégory ORTET, Daniel PONS, Alain SALLES, Anick SANHES, Denis SOUDAIS, Valérie VRESK

Excusés :

Dominique BARES a donné pouvoir à Danielle DAUSSEING ; René BETOURNE ; Viviane BERLIN a donné pouvoir à Denis SOUDAIS ; Françoise BUSCAGLIA a donné pouvoir à Alain SALLES ; Sébastien CHANFREAU a donné pouvoir à Danielle DAUSSEING ; Joseph CYRUS a donné pouvoir à Luc DRUGEAT ; Catherine JOKUMSEN a donné pouvoir à Alain SALLES ; Christine LABELLE a donné pouvoir à Danielle DAUSSEING ; Delphine RENARD ; Claude RIGAL a donné pouvoir à Denis SOUDAIS

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance, d'un distributeur de parole et d'un maître des horloges
- Soumission du compte rendu de la réunion plénière du 12.09.2019 à l'approbation du Conseil de Développement
- Révision du Règlement Intérieur du CODEV
- Piste cyclable
- Valorisation des produits du terroir et circuits courts
 - état d'avancement de l'appel d'offres pour une étude d'opportunité et de faisabilité de cuisine(s) centrale(s) et d'une légumerie
 - Suite au guide des producteurs
- Plan Climat
- Rencontre citoyenne du 8 octobre 2019



COMPTE RENDU

Désignation du Secrétaire de séance : Christian ARAUZ, Maître des horloges : Denis SOUDAIS, Distributeur de parole : Frantz BRAULT
Accueil de Denis CANUT, nouveau membre du CODEV ;
Le compte rendu de la séance plénière du 12.09.2019 est approuvé à l'unanimité.

- REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CODEV

Le règlement est modifié sur les points suivants :

- article 1 – 2è alinéa : les mots « lorsqu'ils ont abouti » sont supprimés
- article 4 – 4è alinéa ; la fin du paragraphe est supprimé à partir des mots « il peut être complété ».
- article 4 – 7è alinéa ; les mots « et institutions » sont ajoutés après « auprès des élus ».

- PISTE CYCLABLE

Une manifestation a eu lieu le samedi 12 octobre à Saint-Girons, organisée par la Coordination Vélo Couserans, avec le soutien du CODEV.

Les représentants de la Coordination souhaitent que la route des tunnels reliant Lacourt à Kercabanac soit transformée en voie verte permanente.

Alain Salles et Claude Rigal ont fait un repérage de la section Prat-Lacave et envisagent de prendre contact avec le Conseil Départemental de l'Ariège pour le prolongement de l'aménagement de ce tronçon, avec le soutien de François Calvet, conseiller municipal de Lacave.

Ils travaillent également sur l'aménagement du tronçon de Mane.

Le compte rendu de la réunion sur l'aménagement du lac de Touille n'a pas encore été diffusé par la CCCSG.

Pas de nouvelle également de la saisine du CAUE par la CCCSG pour les aménagements proposés par le CODEV.

Le Conseil Départemental 31 étudie les aménagements routiers de la RD 117 dans la traversée de His ; à voir les articulations avec l'emprise de la voie ferrée et la continuité de la piste cyclable. Le tronçon entre His et Lacave devrait être réalisé en 2020.



Il serait intéressant que le CODEV réfléchisse au prolongement de la piste cyclable sur la section Fourc-Boussens.

Une réunion est organisée le mardi 12 novembre à 14h00 devant la gare de Boussens pour les personnes intéressées.

- VALORISATION DES PRODUITS DU TERROIR ET CIRCUITS COURTS

1. Etat d'avancement de l'appel d'offres pour une étude d'opportunité et de faisabilité de cuisine(s) centrale(s) et d'une légumerie.

Une réunion a eu lieu le 1^{er} octobre avec Philippe Giménez, les co-présidents et Alain Salles.

L'étude va durer 6 mois et est répartie en 4 phases :

- 1) état des lieux
- 2) schéma d'organisation projeté – faisabilité technique et organisationnelle
- 3) approche sur l'approvisionnement
- 4) organisation juridique

3 bureaux d'études ont présenté une offre mais le choix définitif n'a pas encore été réalisé.

2. Un point est fait sur la rencontre du 1^{er} octobre avec les représentants locaux du syndicat des Jeunes Agriculteurs dont le compte rendu a été transmis à l'ensemble des membres du CODEV.

Les représentants des J.A. suggèrent qu'un soutien en matière de communication soit apporté aux agriculteurs du territoire. Certains agriculteurs sont prêts à mettre des terres à la disposition de maraîchers à condition que les candidats soient sérieux. Il est rappelé l'existence d'une plateforme « Agrilocal » pour l'approvisionnement des collègues.

3. Un éleveur, rencontré par J-C Heyraud a mentionné, outre le besoin de conseillers en communication auprès de la Chambre d'Agriculture, le souhait d'une charte des maires pour accueillir les nouveaux arrivants afin qu'ils ne se plaignent pas de l'ambiance sonore des zones rurales. Ces points pourront être vus à l'occasion de la **prochaine réunion du groupe Valorisation des produits du terroir et circuits courts le mardi 12 novembre à 20h30.**



4. Suite au guide des producteurs.

Alexis HEIMROTH poursuit, en liaison avec Françoise Buscaglia, la constitution de l'équipe de producteurs qui participeraient au projet de camion magasin. Une réunion de constitution de l'association est prévue le 29 octobre avec le CIVAM.

Une rencontre est prévue le 19 octobre avec le Restaurant QUESAQUO en vue de faire des propositions pour la fourniture de produits locaux pour des buffets de réception privés ou publics.

Il semble exister une attente de la population du territoire pour des points d'arrêt fixes du camion.

Cette question doit être étudiée par secteurs afin de ne pas faire concurrence à d'autres producteurs. De ce fait, un courrier va être adressé par Alexis HEIMROTH et Françoise BUSCAGLIA aux producteurs locaux afin de travailler ensemble.

Il est important de ne pas mélanger sur le même guide, les producteurs et les personnes qui transforment des matières qu'ils n'ont pas produites.

- PLAN CLIMAT

Grégory ORTET va envoyer un mail à l'ensemble des membres du CODEV pour préciser l'ordre du jour de la réunion prévue le 24 octobre.

Le PETR a été auditionné le 16 octobre par la Région et l'ADEME dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt concernant la promotion des énergies renouvelables. Si la candidature du Pays Comminges Pyrénées était retenue, un montant de 25 000 € serait alloué pour la structuration d'une Société locale d'Investissement. Les candidatures à l'AMI proviennent essentiellement des collectifs citoyens. Le Pays Comminges Pyrénées était la seule collectivité à présenter un dossier lors de cette audition.

Un inventaire des toits publics du Comminges pouvant être équipés est en cours de réalisation.

Le jury se réunira le 22 novembre et les résultats seront officialisés courant décembre.

Il est rappelé que la Chambre d'Agriculture aide les agriculteurs pour le montage de leurs projets photovoltaïques et que le PETR a embauché un conseiller info - énergie qui renseigne les particuliers. Il a un programme de permanences dans les communes du Comminges ainsi que lors de manifestations.



- **RENCONTRE CITOYENNE DU 8 OCTOBRE 2019**

Une quinzaine de personnes était présente à la rencontre.

Le groupe de travail doit se réunir le 7 novembre à 20h30 à la CCCSG pour faire le bilan de cette rencontre.

- **RESTITUTION GARONNE AMONT**

Un groupe de 150 personnes a fait des propositions pour l'aménagement de la Garonne amont : le document est accessible sur le site du Conseil Départemental 31.

- **PROJET « DESTINATION VELO COMMINGES PYRENEES »**

Une réunion post Bike Storming, organisée par l'Office de Tourisme Cagire Garonne Salat s'est tenue le 16 octobre, avec les Communautés de Communes CGS et 5 C, les hébergeurs, les loueurs de vélos, la CCI, le CDT...

Objectifs :

- créer une agence départementale du vélo,
- développer l'outil digital Geotrek
- présence sur le salon international de Nantes en janvier 2020 pour vendre la destination
- organiser un événement d'envergure
- déployer le label « accueil vélo »
- création d'un site internet en partenariat avec les étudiants de l'ISTHIA Foix
- création d'un club d'entreprises partenaires
- Préparation d'une action commune lors du prochain « Tour de France » 2020 qui va passer sur notre territoire ; un groupe de travail sera mis en place pour définir des actions à mener afin de mobiliser des retombées médiatiques.

**Prochaine réunion plénière du Conseil de Développement
lundi 18 novembre à 20h30**